



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques

FD/EK

Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2023 DST 38

OBJET : VILLE DE PLOEMEUR

Travaux sur espaces verts (arrachage bambous)

Rue Sainte-Anne

Stationnement interdit

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4 ;

Vu le Code de la Voirie routière ;

Vu la demande faite par les services techniques de la Ville de Ploemeur - 1 rue des Ecoles - 56270 PLOEMEUR.

Considérant que pour le bon déroulement du chantier (arrachage de bambous sur accotement), il est nécessaire de réglementer le stationnement ;

ARRETE

Article 1 : le stationnement sera interdit rue Sainte-Anne, en face du restaurant « L'Interprète » et de chaque côté du passage-piéton, selon la signalisation réglementaire mise en place, à compter du lundi 1^{er} mai, à 23h00 jusqu'au vendredi 5 mai 2023.

Article 2 : la signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par les services techniques de la Ville.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la responsable du service de la police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

25 AVR. 2023

Contact Mairie

1 rue des Ecoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Claude ORVOINE
Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités



Darempred Ti-Kêr

1 strada ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex